# MANDEMENT

## DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE SOISSONS.

FRANÇOIS, DUC DE FITZ-JAMES, PAIR DE FRANCE, par la miſéricorde de Dieu & la grace du Saint Siége Apoſtolique, Evêque de Soiſſons, Doyen & Premier Suffragant de la Province de Reims, Premier Aumônier du Roi, &c. Au Clergé Séculier & Régulier, & à tous les Fidéles de notre Diocèſe, SALUT ET BE'NE'DICTION EN NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

C'EST *le Seigneur*, Mes très-chers Freres, *qui a la puiſſance de la vie & de la mort, qui mene juſqu'aux portes de la mort & qui en ramene.* Sap. 16. Il avoit appeſanti ſon bras ſur nous en frappant le Roi d'un coup mortel; il s'eſt laiſſé fléchir, & vient de le rendre à nos vœux. Connoiſſons la main qui nous a ſecourus, qui a frappé & qui a guéri; à Lui ſeul honneur & gloire & actions de graces.

Nous avons ſçu, Mes très-chers Freres, quelle a été votre conſternation au premier bruit du danger auquel étoit expoſé le Roi, & avec quel empreſſement vous êtes venus aux pieds des Autels offrir à Dieu vos propres vies pour conſerver une Tête ſi précieuſe. Mais ſi ces triſtes inſtans ont été marqués de tant de témoignages de votre amour pour le Roi, ils n'ont pas moins ſervi à faire éclater d'une maniere ſignalée la tendreſſe du Roi pour ſon Peuple.

Té'moin plus particulier par la Place que j'occupe auprès de ſa Perſonne, des grands exemples qu'il a donnés; Dépoſitaire, pour ainſi dire, de ſes ſentimens pour vous, je ne puis vous les laiſſer ignorer : je les dois à votre inſtruction & à ſa gloire.

Dé's que le Roi a connu le danger qui menaçoit ſes jours, il a recouru avec empreſſement aux Sacremens, comme aux ſources où il devoit puiſer ſa plus douce conſolation. Que n'avez-vous pu être témoins de ſes ſentimens vraiment pénitens, de la Foi vive, de la Charité ardente avec laquelle il a reçu le Saint Viatique! L'Onction Sainte que Jesus-Christ a établie pour fortifier l'ame fidéle dans ce dernier combat; le Roi l'a demandée avec inſtance, il l'a reçue avec une nouvelle ferveur, ſeul tranquille & uniquement occupé des Prieres dont l'Egliſe accompagne l'adminiſtration de ce Sacrement, tandis qu'autour de lui tous fondoient en larmes à la vue d'un ſi triſte ſpectacle.

C'est au lit de la mort qu'un Chrétien eſt véritablement grand. Le Roi y a paru avec toute la grandeur du Chrétien. Nous avons admiré ſa réſignation parfaite à la volonté de Dieu, ſa douceur, ſa patience au milieu

des plus vives douleurs, ſon courage qui lui faiſoit enviſager une mort prochaine ſans la craindre & ſans la braver, courage ſans faſte & ſans oſtentation, courage naturel à une grande Ame qui ſe poſſédoit en paix dans des momens où les plus forts ſe troublent & deviennent foibles.

LE ROY Nous a ſouvent répété, Mes très-chers Freres, (puiſſent ces paroles être à jamais gravées dans vos cœurs) *Que dans la crainte d'offenſer Dieu il le prioit de tout ſon cœur de le retirer de ce monde, & qu'il ne déſiroit de vivre qu'autant que ce ſeroit l'avantage de ſon peuple.* Que ne devons-nous pas eſperer du Gouvernement d'un Prince qui a des ſentimens ſi chrétiens & ſi dignes d'un Grand Roi. *Le cœur du Roi*, dit le Sage, *eſt dans la main du Seigneur comme une eau courante ; il le fait tourner de tel côté qu'il veut.* Prov. 21. 1. Celui qui lui a donné une ame ſi élevée & des intentions ſi pures les lui conſervera par ſa grace & l'aidera de ſa force pour executer les plus grandes choſes : ainſi *il conduira ſon Peuple avec juſtice & il ſera toujours digne du Trône de ſes Peres.* Sap. 9. 12

Que nous reſte-t-il à déſirer, Mes très-chers Freres, que de *voir prolonger de génération en génération* le cours d'une vie qui doit nous être ſi précieuſe ! Prov. 60. & avec quelle ferveur ne devons-nous pas demander à Dieu ſes Bénédictions pour un Roi *qui les déſire principalement pour nous rendre heureux.*

A CES CAUSES : Après qu'il en aura été conferé avec nos Vénérables Freres, les Prevoſt, Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Egliſe Cathédrale, le *TE DEUM* ſera chanté en notredite Egliſe Cathédrale le Mercredi vingt-trois de ce mois. Ordonnons à tous les

Chapitres, Curés & Communautés de notre Diocèſe de chanter ledit *TE DEUM* le Dimanche vingt-ſept du préſent mois, en actions de graces de la convaleſcence du Roi. DONNÉ à Metz, où nous ſommes retenus pour les fonctions de notre Charge auprès du Roi, le quatre Septembre mil ſept cent quarante-quatre. *Signé* † FRANÇOIS, Evêque de Soiſſons. *Et plus bas*,

*PAR MONSEIGNEUR*,

DE LA TOUR.

---

# LETTRE DU ROY,

## *ÉCRITE A MONSEIGNEUR L'EVESQUE DE SOISSONS*,

### *Pour faire chanter le* Te Deum *en actions de graces de la convaleſcence du Roi.*

MON COUSIN, La grace ſignalée que je viens de recevoir de la bonté du Tout-Puiſſant dans la maladie dont il a permis que je fuſſe attaqué, eſt une nouvelle preuve bien ſenſible de la protection ſinguliere dont il daigne me favoriſer; Je ne puis mieux employer les premiers momens de ma convaleſcence, qu'à lui donner des témoignages publics de ma vive reconnoiſſance & le ſupplier de m'accorder pendant le reſte des jours qu'il voudra bien me conſerver, les ſecours qui me ſont néceſſaires pour n'être occupé que de ſa gloire & du bonheur de mes Sujets. Les marques ſi touchantes que j'en ai reçues dans cette conjoncture, m'ont rempli de la plus douce conſolation; elles me font eſpérer que la ferveur de leurs prieres attirera ſur moi & ſur mon Royaume de nouvelles Bénédictions, que je déſire principalement pour les rendre heureux. C'eſt dans ces ſentimens que je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention eſt que vous faſſiez chanter le *TE DEUM* dans votre Égliſe Cathédrale & dans toutes les autres de votre Diocèſe avec les ſolemnités requiſes, & que vous invitiez d'y aſſiſter tous ceux qu'il conviendra. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde. Ecrit à Metz, le vintg-neuf Août mil ſept cent quarante-quatre. *Signé* LOUIS: *Et plus bas*, PHELIPEAUX.

*Et au dos eſt écrit*: A mon Couſin le Duc de Fitz-James, Pair de France, Evêque de Soiſſons.